



04

**MARCHÉ
DU TRAVAIL**

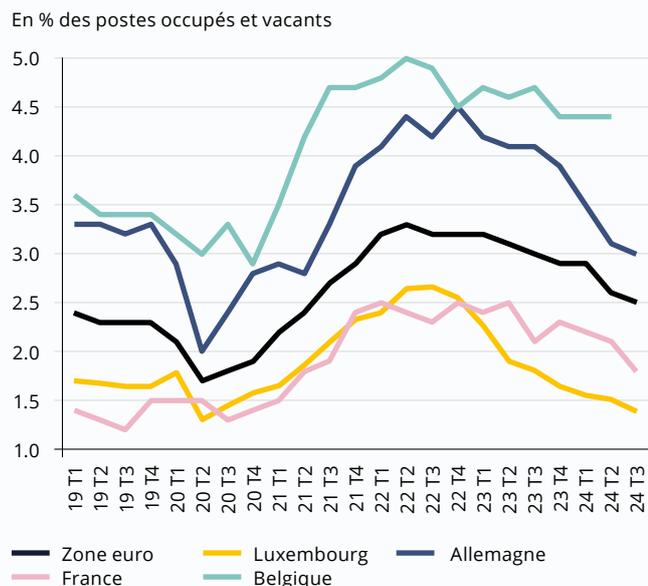


Au Luxembourg, l'emploi a continué à ralentir et ne devrait progresser que de 1.0% cette année (après +2.2% en 2023), soit à un rythme proche de celui anticipé pour la zone euro. Cette croissance représente pour le Luxembourg un plus bas depuis 2009, alors qu'en zone euro elle dépasse la moyenne historique.

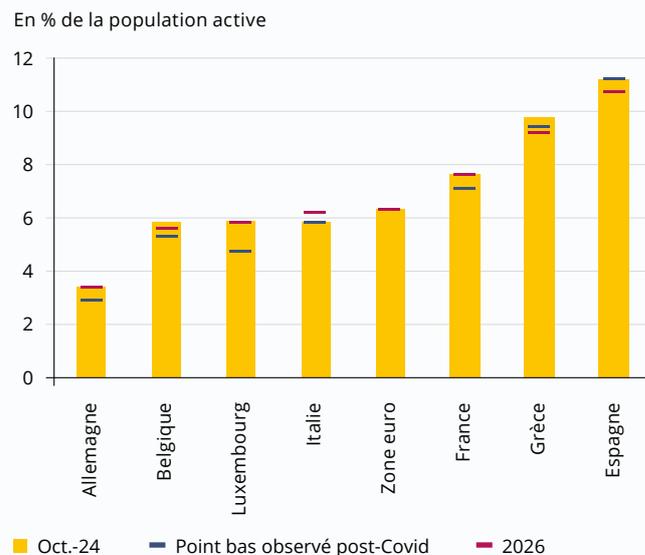
La baisse de l'emploi dans la construction plombe encore significativement le résultat du Luxembourg, mais elle est en train de se modérer et pèserait beaucoup moins en 2025. Le modeste rebond de l'activité économique en général depuis le début de l'année contribuerait également à renforcer la croissance de l'emploi: le STATEC anticipe +1.4% pour 2025 et +2.2% pour 2026, soit des taux encore nettement inférieurs à la moyenne des vingt dernières années (proche de 3%). Des incertitudes concernent notamment le rebond anticipé de l'emploi frontalier, dont le ralentissement actuel pourrait être non seulement de nature conjoncturelle, mais également structurelle.

Le chômage au Luxembourg a commencé à significativement encaisser le ralentissement de l'activité au printemps 2023, mais la remontée s'est amoindrie depuis la fin de 2023. Le taux de chômage s'élèverait à 5.7% de la population active cette année et progresserait encore légèrement à 5.9% l'an prochain, avant de revenir à 5.7% en 2026 sous l'effet du renforcement du marché du travail.

Graphique 4.1
Le taux d'emplois vacants a reflué significativement cette année



Graphique 4.2
Le taux de chômage en zone euro devrait se stabiliser à l'horizon 2026



- 1 Dans ces pays, le taux d'emplois vacants n'affiche pas encore de repli et la Commission européenne table sur une poursuite de la baisse du taux de chômage à l'horizon 2026.
- 2 En Allemagne, pour laquelle le détail était déjà disponible à la clôture de rédaction, les effectifs sont en retrait dans 7 des 10 principales branches économiques au 3^e trimestre (font exception le secteur public, le secteur financier et les TIC).
- 3 Résultat notamment porté par une nette progression en Espagne au 2^e trimestre.

Les tensions sur le marché du travail en zone euro tendent à se dissiper

La stagnation de l'activité en zone euro l'an dernier a contribué à relâcher quelque peu les tensions sur le marché du travail, qui étaient au plus haut à la sortie de la pandémie. Ainsi, le taux d'emplois vacants tend à se replier sur les derniers trimestres et se rapproche des niveaux de 2019.

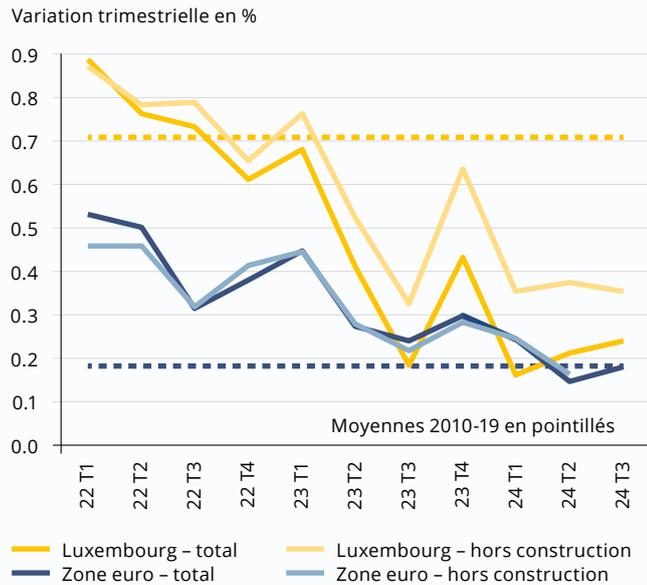
Les évolutions sont pourtant très contrastées entre pays, ce qui se manifeste aussi au niveau du chômage. En zone euro, ce dernier a continué à reculer au cours des derniers mois, atteignant un nouveau plus bas historique, à 6.3% de la population active depuis août (il était à 6.5% en début d'année) et devrait s'y stabiliser à l'horizon 2026, selon les prévisions d'automne de la Commission européenne. Cette tendance favorable demeure portée par les baisses en Italie, en Espagne et en Grèce¹. La légère remontée depuis le printemps 2023 dans les deux poids lourds, Allemagne (3.5% en septembre après un plus bas à 2.9%) et France (7.6% après 7.1%), freine le recul enregistré au niveau de la zone. Dans ces deux pays, le taux de chômage devrait se stabiliser aux niveaux actuels à l'horizon 2026 (selon la Commission européenne). L'Allemagne connaît aussi un très fort recul du taux de postes vacants (qui demeure pourtant relativement élevé en comparaison européenne) sur les derniers trimestres, tombant en dessous des niveaux de 2019.

Emploi en perte de vitesse en Europe

La dégradation du marché du travail en Allemagne et en France se reflète dans les chiffres de l'emploi pour le 3^e trimestre, qui affichent une première légère baisse des effectifs depuis la crise Covid². L'emploi pour la zone euro dans son ensemble tend à ralentir, malgré un renforcement très modeste au 3^e trimestre (+0.18% sur un trimestre, après +0.15% au T2). Selon les prévisions d'automne de la Commission européenne, l'emploi freinerait encore en 2025 (+0.6% pour 2025 et 2026, après +0.9% pour 2024 et +1.4% en 2023). Sur la 1^{re} moitié de 2024 (et comparé au 2^e semestre 2023), les dégradations affectant l'agriculture, la construction et la catégorie arts, spectacles et activités récréatives pesaient le plus dans le freinage. En revanche, des accélérations sont observées pour l'industrie³ et les services non marchands.

Graphique 4.3

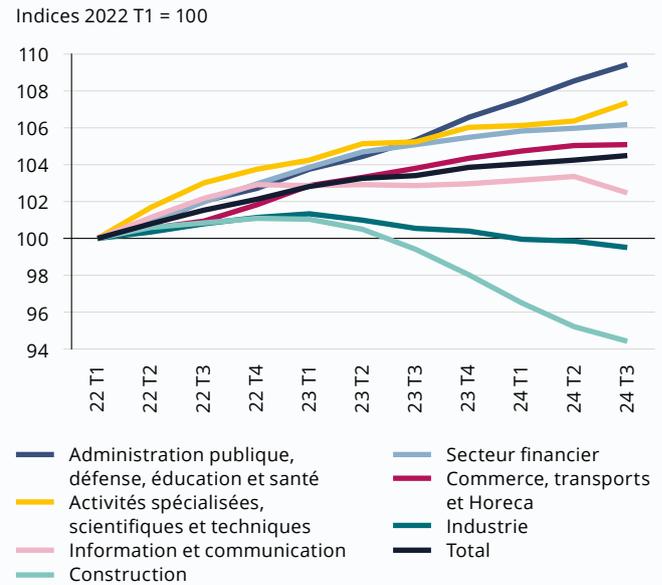
Malgré un léger renforcement, la progression de l'emploi reste extrêmement faible au Luxembourg...



Sources: Eurostat, STATEC (données désaisonnalisées)

Graphique 4.4

... et soutenue par des services non marchands dynamiques



Source: STATEC (comptes nationaux, données désaisonnalisées)

L'emploi manque toujours d'élan au Luxembourg

Le modeste renforcement de l'activité économique au Luxembourg depuis le début de l'année ne s'est pas traduit par un véritable rebond de l'emploi. Sa progression se redresse certes légèrement, passant de +0.16% au T1 à +0.24% au T3, mais cette amélioration peut être imputée entièrement aux résultats moins négatifs dans la construction (cf. graphique 4.3).

La construction contribue, avec l'Horeca et le secteur financier, le plus au freinage de l'emploi cette année. Seuls les services non marchands continuent sur leur lancée grâce aussi à une accélération du côté de la santé et de l'action sociale (près de +1% par trimestre cette année).

Rétention d'emploi dans la construction

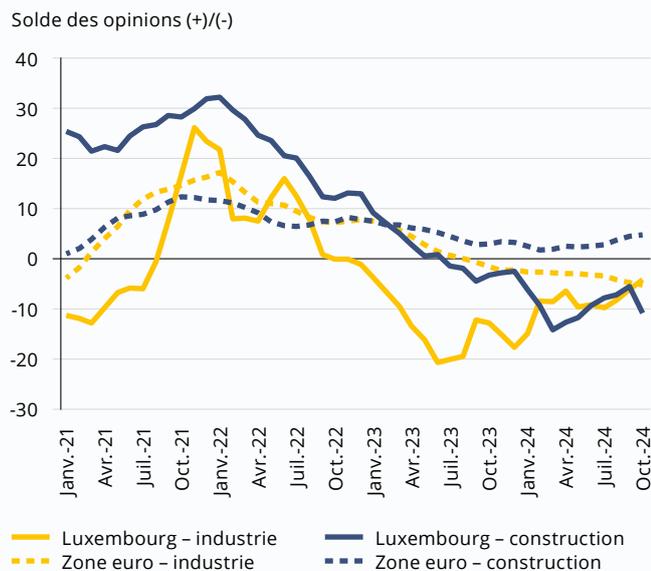
Dans la construction, l'emploi baisse toujours (-3 900 salariés depuis le pic d'octobre 2022), mais – comme pour la valeur ajoutée – le rythme de détérioration se réduit. Dans les travaux de construction spécialisés en revanche (où la crise ne s'est répercutée qu'avec un certain décalage), les pertes d'emploi se sont encore accentuées sur le début de l'année⁴. Après un pic au 1^{er} trimestre 2024, les pertes d'emploi dans la construction dues aux faillites se sont nettement réduites.

De peur de manquer de main-d'œuvre au moment de la reprise (au 3^e trimestre, encore 35% des entrepreneurs enquêtés ont signalé connaître des difficultés de recrutement), les entreprises semblent essayer de garder leurs salariés, même si cela implique une réduction de la durée moyenne de travail (-1.4% sur un an sur les 3 premiers trimestres), faute d'une demande suffisante. L'indicateur de rétention de main-d'œuvre, établi sur base des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, dépasse 40% depuis l'été dans la construction. Il s'agit de la part de firmes qui anticipent une réduction de leur production, mais pas de leurs effectifs. Les perspectives d'embauche s'étaient graduellement rétablies depuis la fin du printemps, avant de rechuter en novembre (cf. graphique 4.5).

⁴ Cf. Conjoncture Flash de septembre 2024.

Graphique 4.5

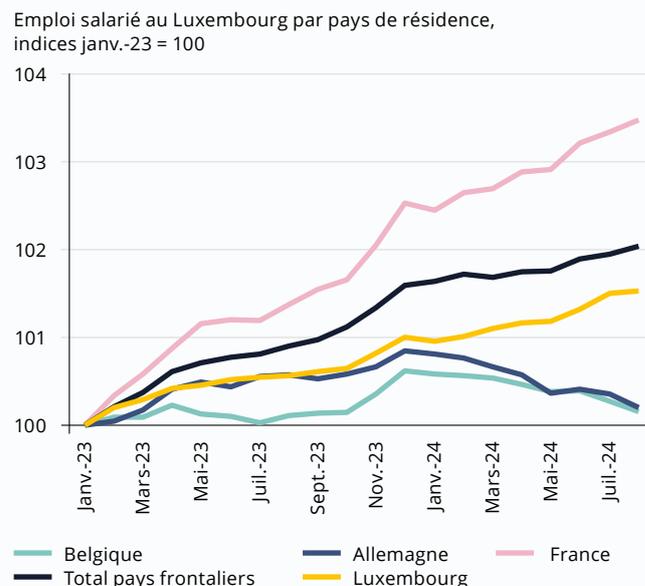
Au Luxembourg, les perspectives d'emploi à 3 mois pour l'industrie et la construction se sont légèrement redressées



Sources: Commission européenne (enquêtes de conjoncture), STATEC (données désaisonnalisées, moyennes mobiles sur 3 mois)

Graphique 4.6

Le nombre de frontaliers belges et allemands est en retrait depuis le début de l'année



Sources: IGSS, STATEC (données désaisonnalisées)

5 Crise économique et financière de 2009-2010, crise de la dette dans la zone euro à partir de 2011 et crise Covid de 2020.

Dans l'Horeca, les effectifs avaient encore progressé de plus de 5% l'an dernier, mais ils affichent un repli de 1% entre mars et septembre 2024 (données désaisonnalisées), avec une dégradation particulièrement marquée dans la restauration (+0.7% sur un an en août pour l'emploi salarié, après +5.3% en 2023). Les pertes d'emploi dues aux faillites dans l'Horeca sont en hausse de près de 50% sur un an à l'issue des 3 premiers trimestres. Ces évolutions contrastent pourtant avec la trajectoire bien ascendante de la VAB en volume (+4.1% sur un an sur les 3 premiers trimestres), ce qui implique une hausse de la productivité.

Les effectifs du secteur financier font du surplace depuis le mois de mars, après un freinage marqué commençant mi-2023. Entre mars et août (dernier mois pour lequel le détail est disponible), la dégradation provient surtout des activités auxiliaires (+0.7% sur un an en août pour l'emploi salarié, après +5.6% en 2023) et des établissements bancaires (+0.2% après +0.8%). Des licenciements collectifs conséquents affectent notamment l'évolution récente et les perspectives dans cette branche.

Par ailleurs, l'emploi continue à reculer dans l'industrie, même si, comme pour la construction, la baisse semble s'atténuer. Les perspectives d'emploi tirées des enquêtes de conjoncture restent positivement orientées depuis la fin de 2023, à l'opposé de la détérioration graduelle relevée pour la zone euro (cf. graphique 4.5).

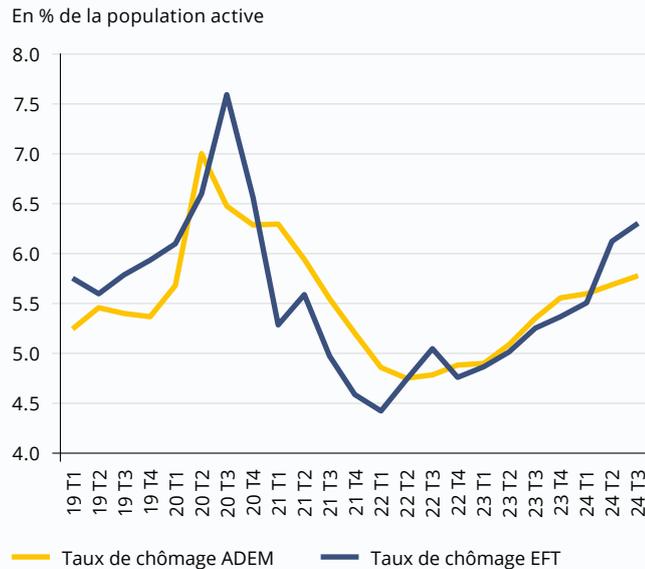
Perte d'attrait pour les frontaliers dans les branches télétravaillables?

Le ralentissement de l'emploi frontalier est beaucoup plus net que celui des résidents. En septembre, la progression annuelle du nombre de frontaliers (+0.8%) est tombée en dessous de celle de l'emploi résident (+0.9%), alors que les taux de croissance avoisinaient encore respectivement 4.5 et 3% à l'entrée de 2022. Si cette situation est rare, des précédents existent⁵, notamment en phase de basse conjoncture, les frontaliers étant moins présents dans l'emploi public (dont la progression est plus stable et peu influencée par le cycle économique).

Or, certaines évolutions semblent renvoyer vers des éléments structurels dans ce ralentissement prononcé des effectifs frontaliers. D'une part, les évolutions différenciées selon le pays d'origine (cf. graphique 4.6) indiqueraient que la source du ralentissement ne serait pas nécessairement une offre réduite de postes proposés par les employeurs

Graphique 4.7

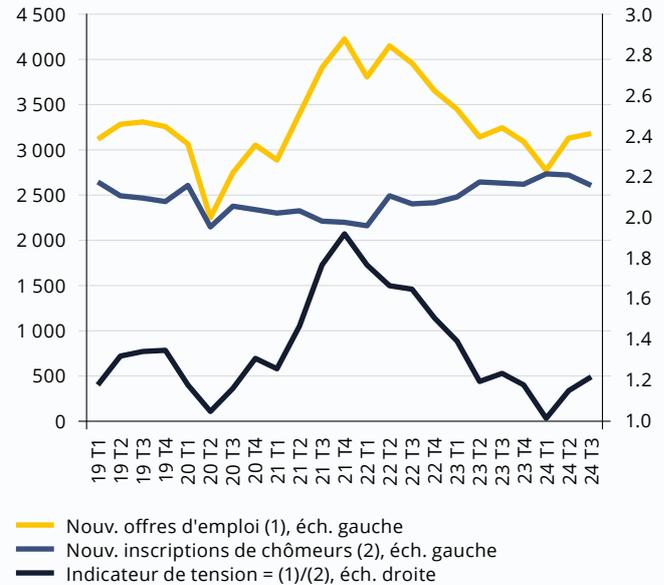
Moindre hausse du chômage selon l'ADEM que d'après l'Enquête sur les forces de travail



Sources: ADEM, STATEC (Enquête sur les forces de travail, données désaisonnalisées)

Graphique 4.8

Les tensions sur le marché du travail seraient en train de remonter



Sources: ADEM, STATEC (données désaisonnalisées)

au Luxembourg. Depuis la fin de 2023, le nombre de frontaliers habitant en Allemagne et en Belgique est en repli (-0.6% et -0.5% entre décembre 2023 et août 2024, données désaisonnalisées), alors que l'emploi frontalier français continue à s'accroître (+0.9%). Divers éléments peuvent jouer sur l'attrait relatif du Luxembourg pour les frontaliers des différents pays⁶.

D'autre part, le fait que les différences entre l'évolution des emplois frontaliers et résidents sont particulièrement marquées dans les TIC, le secteur financier et les activités spécialisées, scientifiques et techniques⁷, pourrait renvoyer vers une perte d'attrait relatif, notamment pour des travailleurs qualifiés dont les tâches se prêtent au télétravail. En effet, le quota fiscal de 34 jours (au-delà desquels les revenus deviennent imposables dans le pays de résidence) restreint le télétravail des frontaliers.

La hausse du chômage reste limitée cette année

Le taux de chômage était sur une trajectoire fortement ascendante entre le printemps et l'automne 2023. Depuis, la pente s'est un peu aplatie, le taux s'élevant à 5.8% depuis juillet 2024 (dernière donnée: octobre), et ce malgré la poursuite du freinage de l'emploi résident. La contrepartie en est une moindre croissance de la population active, suite à un ralentissement des migrations et au vieillissement, mais aussi suite à un taux d'activité anticipé en léger repli pour cette année (cf. tableau 4.1). Relevons pourtant que les données de l'Enquête sur les forces de travail témoignent d'une hausse bien plus importante du chômage cette année (cf. graphique 4.7)⁸.

La hausse de l'indicateur de tension (cf. graphique 4.8) depuis le début de l'année fait pourtant espérer une légère amélioration à court terme, cet indicateur étant historiquement fortement corrélé avec les évolutions du chômage et de l'emploi avec une avance de 2 à 3 trimestres. Cette hausse des tensions provient des deux composantes de l'indicateur: d'une légère baisse des nouvelles inscriptions au chômage et d'un redressement du flux d'offres. Ce dernier contraste avec la baisse continue du stock d'offres (taux de postes vacants, cf. graphique 4.1). D'après l'ADEM, cette déconnexion s'expliquerait par une "réduction de la durée moyenne d'ouverture des offres d'emploi depuis septembre 2023", mois d'entrée en vigueur de la loi facilitant l'accès au marché de l'emploi pour les ressortissants de pays tiers⁹.

6 Évolution relative des salaires et des opportunités d'embauche dans les pays de résidence, traitement fiscal des revenus perçus au Luxembourg (l'Allemagne impose les heures supplémentaires prestées au Luxembourg à partir de janvier 2024), coût du logement à proximité des frontières, temps de trajet (influencés par des contrôles frontaliers)...

7 Pour ces 3 branches, l'évolution annuelle du nombre de salariés résidents se chiffre respectivement à +0.9, +2.3 et +2.2%, contre -0.8, +0.4 et +0.8% pour les frontaliers sur les 8 premiers mois de 2024.

8 Si l'ADEM se base sur le nombre de chômeurs inscrits, l'EFT relève les chômeurs au sens du Bureau international du Travail (la personne interrogée doit être simultanément sans emploi, mais disponible pour en prendre un dans les deux semaines et avoir cherché activement au cours des 4 dernières semaines). L'écart pourrait ainsi provenir d'une hausse des chômeurs non inscrits à l'ADEM, cf. aussi Note de conjoncture 1-24, p. 48.

9 Cf. Communiqué de presse de l'ADEM de novembre 2024. L'ADEM indique par ailleurs que ces clôtures plus rapides concernent surtout les métiers de la comptabilité, de l'informatique, du droit et de la finance.

Tableau 4.1

Marché du travail – données observées et prévisions

	Scénario central						Taux d'intérêt plus élevés pour plus longtemps ¹			Victoire sur l'inflation ²		
	2023	1995-2023	2023	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
	Niveau (personnes)	Évolution (en % ou en points de %)	Évolution en % sauf si spécifié différemment									
Population totale ³	672 050	1.8	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.6	1.6	1.6
Solde migratoire (% de la pop. tot.)	10 376	.	1.5	1.4	1.3	1.3	1.4	1.3	1.2	1.4	1.3	1.3
Population en âge de travailler ⁴	430 199	1.9	1.6	1.4	1.3	1.3	1.4	1.3	1.2	1.4	1.4	1.3
Population active	309 126	2.1	2.3	1.4	1.5	1.5	1.4	1.5	1.3	1.4	1.5	1.6
Taux d'activité (% de la pop. en âge de travailler) ⁵	.	71.2	71.9	71.9	72.0	72.2	71.9	72.1	72.2	71.9	72.0	72.2
<i>Idem, femmes</i> ⁵	.	62.0	68.8	69.0	69.3	69.5	69.0	69.3	69.5	69.0	69.3	69.5
Emploi total intérieur	512 583	3.1	2.2	1.0	1.4	2.2	1.0	0.5	1.2	1.0	1.7	2.3
dont: frontaliers entrants	233 437	5.2	2.7	1.1	1.6	2.7	1.1	0.0	1.3	1.2	2.3	3.0
emploi résident	292 965	2.0	1.8	0.9	1.2	1.7	0.9	0.9	1.2	0.9	1.3	1.8
Durée de travail moyenne	.	-0.3	-0.5	0.1	-0.1	-0.1	0.1	-0.1	-0.1	0.1	-0.1	-0.1
Nombre de chômeurs (ADEM)	16 161	4.7	10.9	10.4	5.4	-1.6	10.7	11.4	2.7	10.3	4.0	-1.5
Taux de chômage (% de la pop. act.) ⁵	.	4.6	5.2	5.7	5.9	5.7	5.7	6.3	6.3	5.7	5.8	5.6

¹ Dans ce scénario défavorable, l'inflation s'avère plus tenace que prévu en raison de la hausse des prix de l'énergie liée aux inquiétudes sur la situation au Proche-Orient. La politique monétaire est à nouveau resserrée aux États-Unis et les baisses de taux directeurs dans la zone euro sont retardées. Les conditions de crédit se durcissent, ce qui pèse sur les marchés financiers et immobiliers.

² Dans ce scénario favorable, l'inflation se résorbe plus largement qu'escompté et converge rapidement vers la cible des 2%, incitant les banques centrales à considérablement abaisser leurs taux d'intérêt directeurs. Cet assouplissement plus net vient stimuler davantage les investissements, le marché immobilier, la consommation et les marchés financiers.

³ Au 31 décembre. ⁴ 20-64 ans. ⁵ En niveau.

Source: STATEC (2024-2026: prévisions)

10 2021 est marqué par le rebond post-Covid. En incluant 2020, la hausse moyenne revient à 5% l'an, soit toujours largement plus que sur une quelconque période quadri-annuelle depuis 1995.

11 Un choc sur les salaires nominaux n'arrive jamais de manière isolée. Dans le présent cas de figure, il a été induit par la hausse de l'inflation et l'indexation automatique des salaires (spécifique au Luxembourg). Aussi, pour amortir les hausses de salaires nominaux, les entreprises ont la possibilité d'adapter leurs marges et/ou leurs prix de vente. La simulation d'une baisse transitoire des salaires nominaux peut se justifier par le fait que les tranches indiciaires se sont cumulées, sur la période d'inflation entraînée par la hausse des prix de l'énergie, et qu'elle peut donner une idée quantitative sur un possible amortissement du choc mieux équilibré entre entreprises et ménages.

Pas de reprise rapide du marché du travail en vue

Sur l'ensemble de 2024, le STATEC prévoit une hausse de l'emploi de 1.0%, contre encore +1.3% dans la dernière Note de conjoncture (1-24). Dans le sillage de la reprise anticipée de l'activité, l'emploi devrait progressivement se renforcer, pour atteindre une hausse de légèrement plus de 2% en 2026.

Un certain décrochage à partir de 2024

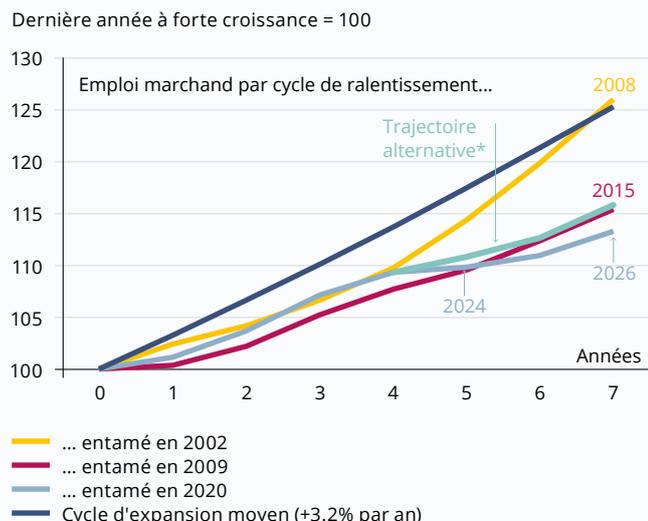
Mais ces chiffres sont historiquement faibles pour le Luxembourg. Qui plus est, comme l'emploi public est encore très dynamique, la conjoncture du marché du travail est mieux interprétée à travers l'emploi marchand. Ce dernier a entamé en 2020 un cycle de ralentissement comparable jusqu'en 2023 aux deux autres cycles observés depuis 2000 (cf. graphique 4.9). Depuis 2024, en revanche, le cycle actuel décroche, et les taux de croissance observés/prévus ne permettraient pas de garder un certain parallélisme avec les précédents.

Il est difficile, sinon impossible, d'isoler tous les facteurs à la base de ce décrochage. Deux éléments peuvent toutefois être évoqués:

- La récession dans la construction, qui enlève, en 2024, 0.6 point de % à la hausse de l'emploi marchand;
- La forte hausse des salaires (nominaux), suite aux quatre tranches indiciaires payées en 2022/2023; il faut en effet remonter au début des années 80 pour voir de tels chocs (+20% sur trois ans – à commencer en 2021¹⁰ – sur le coût salarial nominal dans les branches marchandes¹¹).

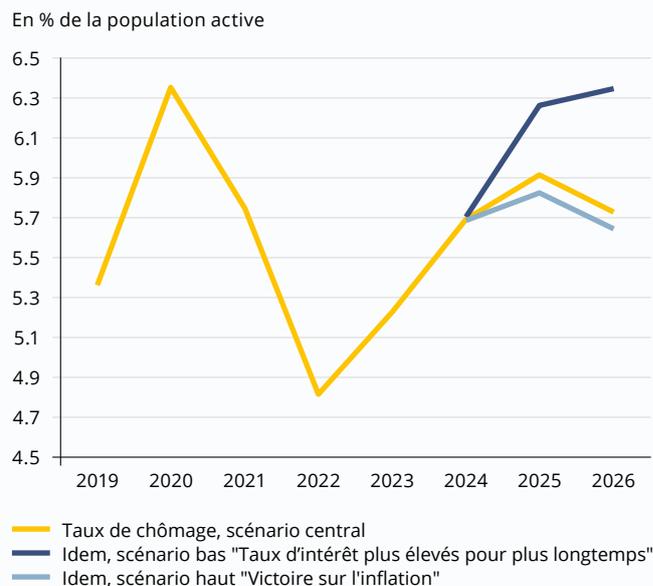
Des simulations alternatives avec une baisse hypothétique de la croissance salariale nominale dans les branches marchandes de 1 point de % sur 3 ans (2024-2026) et une correction pour la baisse de l'emploi dans la construction permettraient de gagner, chaque année, entre 0.4 et 0.7 point de % sur l'emploi marchand. Cela entraînerait une trajectoire du ralentissement actuel qui serait bien plus proche de celle observée à partir de 2010 (cf. graphique 4.9).

Graphique 4.9

Décrochage de l'emploi marchand à partir de 2024

* La trajectoire alternative suppose une croissance nominale des salaires amputée de 1 point de % par an à partir de 2024 et une correction à la hausse pour le choc subi dans la construction (+0.6 point de % en 2024).
Source: STATEC (2024-2026: prévisions)

Graphique 4.10

Un scénario bas plutôt prononcé en termes d'impact sur le chômage

Source: STATEC (2024-2026: prévisions)

Autres faits clés de la prévision:

- L'emploi marchand hors secteur financier (+0.3% en 2024) devrait rebondir dès 2025 et se diriger à terme vers une hausse de plus de 2%;
- L'emploi dans le secteur financier accuse les conséquences de la perte d'activité sur les trois dernières années (-12% en cumul sur la VAB en vol.); il a commencé à ralentir dès la mi-2023 et, pour 2024-2026, le STATEC ne s'attend qu'à une hausse d'environ 1.5%, soit largement moins que la moyenne historique (3.5%);
- L'emploi non marchand ou public a été très dynamique sur les dernières années, et 2024 a encore surpris à la hausse; le ratio entre l'emploi public et l'emploi marchand est à un plus haut historique avec plus de 18% (près d'un emploi public pour 5 emplois marchands) sur l'horizon de prévision; un ralentissement est attendu à ce niveau, mais il s'agit d'une hypothèse technique (convergence vers la moyenne de long terme);
- La hausse de la population totale est révisée de 0.1 point de % à la baisse par rapport à la prévision précédente, à +1.6%, sur les trois années de prévision;
- Le taux d'emploi (des travailleurs résidents) se stabiliserait à 68%;
- L'emploi frontalier, après une progression particulièrement faible en 2024, en lien avec le point bas du cycle, devrait, comme par le passé, croître plus fortement que l'emploi résident, en phase avec un besoin accru de main-d'œuvre résultant du rebond de l'activité.

Taux de chômage: une hausse modérée vue l'ampleur du ralentissement de l'emploi

Le taux de chômage est en baisse tendancielle depuis 2015 (maximum à 7.1% en 2014). Cette tendance a été interrompue par l'épisode du Covid et de la crise énergétique. Toutefois, vu la faiblesse du marché du travail, surtout depuis 2023, la hausse du chômage actuellement observée semble relativement contenue¹². Il est possible que le changement démographique (départs en pension) et la rareté structurelle de la main-d'œuvre au Luxembourg aient évité une hausse plus prononcée.

Dans le scénario central, le taux de chômage passerait à 5.7% cette année et croîtrait encore légèrement en 2025 (5.9%). Il devrait se mettre à baisser dès 2026 avec une hausse de l'emploi prévue de plus de 2%. Le scénario alternatif pessimiste, basé sur une inflation plus forte, verrait le taux de chômage converger vers 6.3% en 2026.

¹² Rappelons que le chômage enquêté progresse en 2024 plus vite que le chômage enregistré (cf. ci-avant).